



# L'insurrection malgache de 1947. Implications et interprétations protestantes

Jean-François Zorn

DANS **HISTOIRE ET MISSIONS CHRÉTIENNES** 2010/2 n°14 , PAGES 13 À 34  
ÉDITIONS **KARTHALA**

ISSN 1957-5246

ISBN 9782811104023

DOI 10.3917/hmc.014.0013

Date de mise en ligne : 15/11/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-monde-et-cultures-religieuses1-2010-2-page-13?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Karthala.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## L'insurrection malgache de 1947 Implications et interprétations protestantes

JEAN-FRANÇOIS ZORN

L'INSURRECTION MALGACHE DE 1947 est, après la Guerre d'Indochine, le second événement grave survenu dans les colonies de l'Union française après la seconde guerre mondiale. Mais dans l'espace colonial africain et malgache, c'est l'insurrection dans la Grande île qui, sous la poussée d'un mouvement nationaliste, amorce la déconstruction du système colonial français. Que Madagascar apparaisse en tête de ce processus s'explique par l'histoire politique exceptionnelle de cette colonie. Seul grand pays véritablement indépendant jusqu'à son annexion par la France le 6 août 1896, Madagascar était dotée depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle d'une monarchie et d'une oligarchie traditionnelles qui, au gré d'alliances avaient pu recevoir ou rejeter les influences européennes. L'annexion française démantelait le système politique et social malgache en déposant le premier ministre Rainilaiarivony et en exilant la reine Ranaivalona III, en abolissant les privilèges nobiliaires et l'esclavage domestique, leur substituant une réforme foncière et une nouvelle réglementation du travail au profit du colonisateur. Cette annexion provoqua plusieurs foyers de révolte dans le pays et, dans une province de l'Imerina située à l'ouest de la capitale Antananarivo, la naissance d'un mouvement de type nationaliste les *Menalamba* – les hommes aux toges rouges – que la campagne de « pacification » du général Gallieni parvint à soumettre fin 1897 sans toutefois parvenir à éradiquer l'esprit que le fit naître en 1895 au moment où l'armée française débarquait à Madagascar pour imposer sa domination. Sous des dénominations différentes, ce mouvement ne devait en effet jamais disparaître, sa filiation avec les mouvements nationalistes du siècle suivant, notamment celui de 1947, objet de cette communication, fait cependant encore l'objet de débats entre historiens

universitaires aux prises avec l'historiographie tant missionnaire que politique. Mais depuis le livre décisif de Stephen Ellis, *The Rising of the Red Shaws. A Revolt in Madagascar 1885-1899*, publié en 1985 et traduit en français en 1998 sous le titre *L'insurrection des Menalamba. Une révolte à Madagascar, 1895-1899*<sup>1</sup>, la filiation entre les nationalistes malgaches de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ceux du XX<sup>e</sup> siècle semble à nouveau possible à partir d'une compréhension dans la longue durée de ce type de nationalisme patriote.

### **Rappel du contexte colonial aux lendemains de la seconde guerre mondiale**

---

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les empires coloniaux paraissaient encore intacts. L'empire colonial français couvrait près de neuf fois la superficie de la France, mais comme l'empire britannique son rival, il connaissait depuis l'Entre-deux-guerres en Afrique du nord et au Tonkin des mouvements revendicatifs soutenus par l'Internationale communiste. Quant aux autres partis politiques français, gauche non communiste comprise, ils restaient marqués par une tradition n'assimilant pas l'évolution nécessaire du colonialisme à la révolution prolétarienne, une tradition illustrée par Albert Sarraut (1872-1962), homme politique dont la longévité politique extraordinaire pendant l'Entre-deux-guerres incarne la doctrine coloniale française dite de « mise en valeur des colonies » selon le titre de son ouvrage de 1923.

Le gouvernement français de la Libération admit néanmoins la nécessité d'une réforme du système colonial visant à éradiquer ses injustices et à assurer une meilleure représentation indigène dans les institutions de la République. C'est l'esprit de l'Union française mise en place par la Constitution de 1946 qui, cependant, écartait toute notion d'autonomie au profit de celle d'assimilation. Face à ce blocage, on assista alors à la constitution quelque peu mouvementée de partis nationalistes africains communisants, tel que le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) né à Bamako en 1946. D'abord combattu par l'administration française, le RDA redevint un interlocuteur acceptable pour la France dans les années 1950 grâce à la personnalité d'Houphouët Boigny, alors membre du gouvernement français. Cette collaboration devait favoriser les derniers aménagements conduisant les territoires d'Outre-mer à l'indépendance, mais en 1960 seulement...

1. Paris/Leiden/Antananarivo, Karthala/Afrika-Studiecentrum/Ambozontany, 1998.



Le palais du Gouverneur général à Tananarive, en 1945.

© Documentation française.

---

### **Contexte des événements qui conduisent à la révolte malgache de 1947**

---

#### *Les visées indépendantistes des nationalistes malgaches*

À Madagascar, après le mouvement des *Menalamba* de 1897, un autre mouvement de résistance était apparu en 1915 à partir de Tananarive, la *Vy Vato Sakelika* (VVS – Fer, Pierre, Ramification)<sup>2</sup>. Il avait pris la forme d'une société secrète initiée par un groupe d'intellectuels malgaches catholiques et protestants (prêtres, pasteurs, instituteurs, journalistes, étudiants en médecine)<sup>3</sup> dont le penseur principal est le pasteur Ravelojaona, prédicateur en vue au temple de l'aristocratie malgache d'Ambohitantely de Tananarive, grand espoir des Églises protestantes. Inspirés du modèle japonais « parce que les Japonais se sont servi des Européens pour acquérir une technologie moderne et les ont remplacés ultérieurement<sup>4</sup> », les leaders de la VVS subirent aussitôt une violente

2. Cf. Francis KOERNER, *Madagascar, colonisation française et nationalisme malgache XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, Coll. Repères pour Madagascar et l'océan Indien, 1994.

3. Du côté catholique le frère Raphaël Rafiringa, des Frères des Écoles chrétiennes, et le père jésuite Venance Manifatra. Du côté protestant, les pasteurs Rabary et Ravelojaona.

4. *Ibidem*, p. 168-169.

répression. Parmi eux se trouvait Joseph Ravoahangy alors étudiant en médecine, protestant luthérien disciple de Ravelojaona et qui allait devenir une figure du nationalisme malgache puisqu'il sera l'un des co-accusés ayant fomenté la révolte de 1947, et sera condamné à mort puis gracié après être resté longtemps emprisonné. Ce mouvement nationaliste se développa ensuite vers la fin des années vingt sous l'impulsion de Joseph Ravoahangy et de Jean Ralaimongo, tous deux fondateurs de la *Ligue malgache pour l'accession des indigènes de Madagascar à la citoyenneté française*. Ils réclamaient la transformation de l'île en département et dénonçaient les expropriations et certains abus de la colonisation comme les agissements du Service de la Main-d'œuvre d'Intérêt Général qui fournissait à l'administration et aux colons une main-d'œuvre indigène servile et sous-payée. Malgré ces mesures vexatoires de l'administration coloniale, les méthodes du mouvement nationaliste restaient légalistes, et se distinguaient en général du Parti communiste qui, en 1936, avait fondé une section à Madagascar.

Au début de la seconde guerre mondiale, la mobilisation eut lieu à Madagascar, mais faute de pouvoir être embarquées les recrues qui avaient contribué à vider les campagnes étaient venues grossir les villes. Le gouverneur Armand Annet (1941-1946), décida d'obéir au régime de Vichy. En 1942, Madagascar était envahie par les troupes britanniques, ce qui acheva de miner le prestige de la France aux yeux des Malgaches, même si le pouvoir était remis aux représentants de la France libre. Le déséquilibre démographique dû à la mobilisation conduisit l'administration à créer l'Office du Riz censé assurer l'alimentation des villes à des prix abordables. Mais tant la réquisition des récoltes que les bas prix payés ameutèrent la paysannerie. Parallèlement à ce problème qui cristallisait le mécontentement, une augmentation des prix des produits manufacturés de première nécessité, l'instauration des corvées dans les plantations de caoutchouc, et le recueil des fonds pour l'effort de guerre, créèrent un climat pré-insurrectionnel.

À partir de 1946, avec l'avènement de la Quatrième république et la création de l'Union Française, le combat pour la restauration de l'indépendance est mené par le MDRM (Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache) créé le 22 février. Il est dirigé par Joseph Raseta, protestant congrégationaliste compagnon d'études de Joseph Ravoahangy, et Jacques Rabemananjara, fonctionnaire, homme de lettres, catholique ancien séminariste. Ravoahangy et Raseta avaient été les premiers députés malgaches élus l'Assemblée constituante française le 18 novembre 1945, Ravoahangy ayant battu Ravelojaona considéré alors comme le représentant du vieux parti hova, anti-français, le Parti démocrate malgache (PDM). L'optique indépendantiste des leaders du MDRM est claire, mais leur stratégie l'était tout autant : ils entendaient agir dans



En 1945, groupe de soldats malgaches prisonniers de guerre, libérés, dans le jardin de la Société des Missions évangéliques de Paris. © Defap.

la légalité. Lors d'une conférence tenue au théâtre municipal de Tananarive le 5 octobre 1945, quelques semaines avant son élection à la députation française, Ravoahangy déclarait notamment :

« La France, en tant que signataire de la Charte des Nations Unies a accepté, avec les autres nations, de mener vers l'indépendance les peuples coloniaux qui sont incapables de se gouverner eux-mêmes et de donner immédiatement à ceux qui en sont capables. Elle s'est donc engagée à nous rendre, tôt ou tard, notre indépendance. Il est temps de la réclamer [...] nous ferons partie des Nations Unies, et nous continuerons à collaborer avec la France mais dans un cadre supérieur. Ce ne sera plus la relation de maître à esclave, mais une relation de frères. Notre amitié n'en sera que plus grande. Rappelez-vous que vouloir son indépendance ne veut pas dire être antifrçais<sup>5</sup>. »

À l'instar de la reconnaissance de la République démocratique du Viêt-Nam par le gouvernement français comme « État libre » le 6 mars 1946, les nouveaux parlementaires malgaches déposaient alors une proposition de loi demandant que la loi du 6 août 1896 par laquelle Madagascar

5. « Conférence donnée le 5 octobre 1945 au théâtre municipal de Tananarive par Joseph Ravoahangy Andrianavalona (traduit du malgache) » cité par Jacques TRONCHON, *L'insurrection malgache de 1947*, Paris/Fianarantsoa, Karthala/EFA, Dossier 17, p. 346 et 349.



À Tamatave, à la veille de l'insurrection de 1947, réunion de militants du MDRM. Au centre : Jacques Rabemananjara. © DR.

était devenue une colonie française soit abolie (art. 1) et que « Madagascar soit un État libre ayant son gouvernement, son parlement son armée, ses finances au sein de l'Union Française » (art. 2). Cette proposition ne vint jamais en discussion. Le gouvernement français ne croyait guère aux déclarations d'intention légalistes du MDRM. Il entendait, selon sa tradition séculaire, poursuivre son œuvre d'émancipation en repoussant l'idée d'indépendance qui se faisait jour partout dans le monde : le 11 avril 1946 le gouvernement abolissait le travail forcé dans les colonies et poursuivait le démantèlement du code de l'indigénat, mais cherchait résolument à limiter le pouvoir des partis indépendantistes. En mai 1946, le socialiste Marcel de Coppet, par ailleurs protestant, devenait Haut-commissaire de la République à Madagascar après avoir été gouverneur au début de la guerre de juin 1939 à juillet 1940. Il devait mettre en œuvre la stratégie du « diviser pour régner » en encourageant le développement d'un parti rival du MDRM, le PADESM (Parti des déshérités de Madagascar), après le triomphe de Raseta et Ravoahangy aux élections à la seconde Constituante, le 2 juin 1946. Le PADESM est un parti dont les pères fondateurs sont des Côtiers (*Tanindrana*) et des descendants d'esclaves affranchis des Merina (*Mainty*). L'administration prit alors prétexte du vieil antagonisme entre Merina et Côtiers pour soutenir ce nouveau parti dont le titre, les « déshérités », permet de semer la confusion. Cette création provoqua une tension politique extrême dans le pays. Alors qu'une seconde proposition de résolution de loi des députés malgaches, le 9 août 1946, demandant cette fois-ci un référendum sur la question d'un État malgache libre intégré à l'Union française était à

nouveau repoussée, de Coppet prit toutes une série de mesures politiques, sécuritaires et juridiques visant à limiter ce qu'il nommait les « menées anti-françaises ».

*Le déclenchement de l'insurrection de 1947  
et ses conséquences humaines*

D'autres succès électoraux successifs du MDRM aux élections législatives du 10 novembre 1946, et aux assemblées provinciales, le 12 janvier 1947, pourtant découpées de manière ethnique, consacrent la victoire du MDRM. Mais une manœuvre de dernière minute du haut-commissaire tente de modifier la représentation provinciale du MDRM à l'assemblée représentative devant constituer la délégation malgache au Conseil de la République (l'actuel Sénat) qui devait compter 44 représentants des territoires d'Outre-Mer sur 315 conseillers. Cette délégation malgache devait être constituée le 30 mars 1947... la veille du jour où éclate l'insurrection de 1947. Mais, le 27 mars, trois jours avant les élections au Conseil de la République, une réunion des conseillers provinciaux MDRM de la province de Tananarive se tient en présence des députés présents à Madagascar, alors que Raseta est à Paris. Ces hommes apprennent par leurs militants qu'une révolte allait se déclencher à la veille des élections. Craignant alors « une manœuvre électorale de leurs adversaires destinée à empêcher le déroulement pacifique du scrutin du 30 mars, voire la tenue du Congrès du MDRM qui devait s'ouvrir le 6 avril », le Bureau politique du MDRM décide d'envoyer un appel au calme à toutes les sections du MDRM par un télégramme libellé comme suit :

« Prière diffuser et afficher texte, Ordre impératif est donné à toutes sections, à tous membres MDRM garder calme et sang froid absolus devant manœuvres et provocations toutes natures destinées à susciter troubles sein population malgache et saboter politique pacifique du MDRM<sup>6</sup>. »

Le 29 mars au soir, averti des mêmes rumeurs, de Coppet adresse un télégramme à ses subordonnés :

« Bruits ont été répandus dans certaines régions qu'une action serait entreprise contre Européens le 29 mars – Stop – S'agit rumeurs sans fondement réel que vous signale pour votre édification et dont invraisemblance n'exclut toutefois pas vigilance<sup>7</sup>. »

6. Cité par Jacques TRONCHON, *ibidem*, note 12, p. 41.

7. *Ibidem*, p. 40.

Pourtant, dans la nuit du 29 mars, des insurgés attaquent le camp militaire de Moramanga, après avoir tué les officiers français qui dormaient dans le bourg. Les soldats du camp, principalement des tirailleurs « sénégalais », que le Haut-commissaire avait reçus en renfort, surpris mais mieux armés, résistent et repoussent l'attaque. Les insurgés ne parviennent pas à s'emparer de l'armement qui leur fait défaut et se retirent au matin, en entraînant la population rurale. C'est le début d'une révolte qui va tenter de s'étendre au nord, vers Diego Suarez, à Fianarantsoa et à Tananarive, où les insurgés vont être tenus en échec alors qu'ailleurs ils remportent des succès avant d'être refoulés.

La répression est impitoyable. Début avril, la France envoie à Madagascar un corps expéditionnaire de 18 000 hommes, essentiellement des troupes coloniales, qui sera porté à 30 000. L'armée française opère une répression aveugle : exécutions sommaires, torture, regroupements forcés, incendies de villages. Elle expérimente une nouvelle technique de guerre « psychologique » : par exemple, des suspects sont jetés vivants d'un avion afin de terroriser les villageois de leur région ; ceux-ci ne sont souvent armés que de sagaies et de couteaux, mais, en bons connaisseurs du terrain, notamment les régions de forêt, entreprennent une guérilla, attaquant et brûlant les fermes isolées, tuant des colons et des compatriotes jugés loyalistes parce que membres du PADESM, sabotant les chemins de fer.

Je ne vais pas détailler le déroulement de cette insurrection. Elle fut relatée selon la méthode historique en 1973 par Jacques Tronchon dans son ouvrage *L'insurrection malgache de 1947. Essai d'interprétation historique* publiée en 1974 et qui demeure, à ce jour, une référence<sup>8</sup>. Selon la terminologie coloniale, la « pacification » aurait fait 89 000 victimes chez les Malgaches, d'après les chiffres officiels généralement retenus. Les forces coloniales perdent quant à elles 1 900 hommes. On relève aussi la mort de 550 Européens, dont 350 militaires. Selon Tronchon,

« Le chiffre véritable ne sera sans doute jamais connu. Celui de 89 000 morts avoués par l'état-major français – chiffre fondé sur la différence négative trouvée entre le nombre d'habitants du quadrilatère d'insurrection avant et après les hostilités – est sans doute assez proche de la réalité. Mais que vaut le recensement effectué en 1949 par les autorités militaires d'occupation dans un pays encore profondément bouleversé par une guerre qui vient de s'éteindre. Prétendre comme beaucoup, que le nombre de morts est bien supérieur à 100 000 est sans doute hasardeux<sup>9</sup>. »

8. Il s'agit d'une thèse de doctorat, d'abord publiée chez Maspéro en 1974 avant d'être rééditée en 1994 par les éditions Karthala et Ambozotany, version citée dans cette communication.

9. *Ibidem*, p. 73. Selon d'autres historiens, ces chiffres doivent être révisés : Jean FREMIGACCI, pense que l'hypothèse la plus vraisemblable tourne autour de 20 à 30 000 morts », cf. « 1947, "l'insurrection malgache" », *Marianne*, 25-31/12 2004. Françoise RAISON-JOURDE, estime que le chiffre

Quant à la responsabilité du complot, les partisans de l'indépendance, les responsables du MDRM, en ont été accusés alors qu'ils ne l'ont jamais revendiquée. Dès le 31 mars 1947, ses premiers leaders sont arrêtés et leur immunité parlementaire levée. Le fameux télégramme du 27 mars demandant aux sections du MDRM de calmer le jeu est porté contre eux comme une manière déguisée d'avoir déclenché les hostilités.

Accusés de « flagrants délits continus », leur instruction commence à l'aide de la torture sous la direction du chef de la sûreté, Marcel Baron. Leur procès s'ouvrira le 11 juillet 1948 à Tananarive pour aboutir le 4 octobre à la condamnation à mort des députés Ravohangy et Raseta, du pasteur Max Tata, de Joël Sylvain, Augustin Rakotoarison, Martin Rakotovao ; aux travaux forcés, du député Jacques Rabemananjara, de Jean-Baptiste Rabeantoandro, Jérôme Ranaivoson ; à cinq ans de travaux forcés, du conseiller de la République, Ramamonjy Rahevivo, et à 10 ans de réclusion du conseiller de la République Jules Ranaivo ; soit, en tout, trente deux condamnés, dont cinq parlementaires. Graciés en juillet 1949, les condamnés à mort et à perpétuité seront amnistiés en 1956, mais ne retrouveront la liberté que lors de l'indépendance en 1960.

Entre temps, deux militants de la cause nationaliste accusés d'être membres du parti clandestin ultra nationaliste Jina surgit dans l'Entre-deux-guerres étaient exécutés aux termes d'un procès sommaire des tribunaux militaires : le 28 avril 1948, Albert Randriamaromana, ancien lieutenant de l'armée coloniale, accusé d'avoir conçu le plan avorté d'attaque de Tananarive, et, le 19 juillet 1948, Samuel Rakotondrabe, considéré comme le général en chef de la rébellion. La disparition de ces témoins, dont le dernier avait mis en cause les membres du MDRM, rendra plus opaque encore le procès des prétendus responsables de l'insurrection.

Le rôle présumé de membres de partis ultra nationalistes plus anciens, la Jina et le Parti nationaliste malgache (PANAMA), va compliquer l'interprétation des événements, notamment du côté missionnaire. En effet, ces partis fonctionnent comme des sociétés secrètes et mènent leur combat à la manière d'une guerre sainte en soumettant leurs combattants à des rituels venus du tréfonds ancestral :

« Le vocabulaire politico-religieux qui prévalait au temps du royaume de Madagascar, resurgit pendant l'insurrection, écrit Jacques Tronchon. Ce sont autant de slogans autour du caractère sacré de la patrie qui aboutissent à faire de la guerre d'indépendance, comme le disent certains documents, une guerre sainte<sup>10</sup>. »

de 89 000 morts réévalué par certains jusqu'à 100 000, avait comme effet de terroriser les Malgaches, cf. *Le Monde* du 29 septembre 2007.

10. Jacques TRONCHON, *op. cit.*, p. 159.



Le Haut-Commissaire de Coppel (deuxième à partir de la gauche)  
et les chefs militaires français à Madagascar.

Collection Jacques Tronchon.

Les insurgés recourent à des mots de passe et à des signes de reconnaissance. Ils portent des talismans et respectent des interdits magiques. Leurs sorciers prétendent « changer les balles en eau » et fabriquer des potions donnant le pouvoir de « tordre les fusils de l'ennemi ». De plus, chaque conjuré prête serment sur la Bible, selon un rite au cours duquel il boit « l'eau d'or », dans laquelle on a jeté une bague et un peu de terre. Cette initiation le lie à jamais au groupe, la moindre faiblesse condamnant son âme à mort en privant son corps de sépulture. Comme les missionnaires n'ignorent pas les liens de certains insurgés qu'ils connaissent avec les croyances traditionnelles, ceux-ci vont souligner le rôle joué dans la révolte par ce qu'ils vont désigner comme une renaissance du paganisme, évidemment catastrophique et inacceptable pour eux, d'où le risque de donner à l'insurrection de 1947, une interprétation religieuse négative qui masque la légitimité politique du mouvement indépendantiste, confondue dans et par la violence des événements...

---

### **Les réactions multiples des protestants français face aux événements de 1947**

---

#### *Réactions du milieu missionnaire*

Dans le protestantisme français, le premier groupe d'opinion à réagir aux événements de 1947 est le monde missionnaire placé en première

ligne, puisque l'insurrection a démarré dans la ville de Moramanga, située à égale distance de Tamatave et de Tananarive, au cœur d'une région de la côte est où la Société des missions évangéliques de Paris (SMEP) – nommée à Madagascar Mission Protestante Française (MPF) – est très implantée. Assez rapidement, pendant les événements, des informations confidentielles arrivent à la direction de la SMEP et aux familles des missionnaires, mais l'information publique vient plus tard, et indirectement. Les premiers bilans font état de 325 églises détruites et l'école pastorale d'Ambatomanga, fleuron de la formation des pasteurs, a été pillée et incendiée. La première mention publique des « troubles récents » paraît dans le *Journal des Missions Évangéliques (Jme)* de mai-juin 1947 en tête d'un article consacré au cinquantenaire de la mort à Madagascar des missionnaires Benjamin Escande et Paul Minault, le 21 mai 1897. B. Ribstein, son auteur écrit :

« Les difficultés actuelles ravivent encore le souvenir des épreuves que notre œuvre traversa à Madagascar il y a cinquante ans. En effet, il y a un demi-siècle l'œuvre missionnaire venait d'être terriblement éprouvée [...]. Les deux missionnaires français ont été assassinés par les rebelles à environ 48 km au sud de Tananarive<sup>11</sup>. »

Il conclut son article en évoquant « le sang des martyrs [qui] a été une semence de l'Église », reliant ainsi des événements situés à un demi-siècle de distance.

Dans la livraison de juillet-août 1947 du *Jme*, paraissent les premiers extraits des lettres des missionnaires de Madagascar<sup>12</sup>. Notons cependant que ce premier bouquet de témoignages est précédé d'un article important du directeur de la SMEP, Émile Schloesing, intitulé : « Les conditions présentes du travail missionnaire », dans lequel il indique que, dans les circonstances actuelles qui prévalent à Madagascar, le mouvement des Églises vers l'autonomie va sans doute s'accélérer ; mais il prend soin de distinguer ce mouvement de l'incertitude politique actuelle que constitue « la marée montante du nationalisme » qui s'est bel et bien manifestée depuis la nuit du 29 au 30 mars 1947 à Madagascar<sup>13</sup>.

Les premiers témoignages des missionnaires n'éluent pas la question politique, mais, à la demande de certains, leur point de vue sur le sujet ne paraît pas dans le *Jme*. Aussi, dans une lettre du missionnaire Jean Vernier, du 25 avril 1947, deux paragraphes sont-ils supprimés dans le *Jme* : celui sur les leaders du MDRM, tout d'abord, considérés par

11. B. RIBSTEIN, « 21 mai 1897 – 21 mai 1947. Cinquantenaire de la mort à Madagascar des missionnaires Benjamin Escande et Paul Minault », *Jme*, mai-juin 1947, p. 132.

12. « Extraits de lettres », *Jme*, juillet-août 1947, p. 233-237.

13. Émile SCHLOESING, « Les conditions présentes du travail missionnaire », *Jme*, juillet-août 1947, p. 190.

Vernier comme « un certain parti politique [qui] semble porter une très lourde responsabilité dans l'organisation du complot ». Puis il relate l'arrestation de Ravoahangy et Rabemananjara et ajoute : « les esprits sont surexcités ; un fossé se creuse entre européens et autochtones » ; le second paragraphe supprimé concerne les autorités françaises :

« Nous avons à la tête de Madagascar Mr de Coppet dont le sang-froid et l'impartialité imperturbable ont peut-être déjà évité le pire et pourront l'éviter encore. Il est naturellement critiqué par l'extrême-droite et l'extrême-gauche, ce qui ne l'empêche pas de continuer à marcher sur "la crête du toit" <sup>14</sup>. »

Position analogue du missionnaire Raymond Delord d'Ambositra dans une lettre à sa famille du 5 mai 1947. Après avoir écrit que « l'événement nous a trouvés absolument incrédules », Delord ajoute « [qu']il nous paraissait impossible que nos Malgaches pacifiques et désarmés puissent jamais tenter une révolte, [que] la sécurité dans ces forêts profondes où nous n'avons jamais porté aucune arme nous paraissait totale » ; puis il s'interroge sur la situation :

« Le complot monté par des fous ambitieux comme le jésuite Stanislas Rabialahy, le franc-maçon Jules Ranaivo, ou le pâle luthérien Ravoahangy est manqué. Les agglomérations importantes protégées par le minimum de troupes connaissent la sécurité ».

Après s'être livré à une interprétation du mouvement qui « sur les hauts-plateaux n'a que rarement recruté de véritables chrétiens [mais] réveillé sur la côte une puissance réaction païenne », Delord donne son avis sur le rôle des missions :

« L'amertume de beaucoup de Français se manifeste parfois en hostilité à l'égard des missions qui ont le tort de s'intéresser aux indigènes et de croire à la sincérité de leur foi. Cette hostilité nous rapproche de la Mission catholique qui connaît la même peine que nous, bien qu'elle utilise des méthodes différentes <sup>15</sup>. Elle a aussi les mêmes déboires, car nous sommes loin d'être les seuls à avoir des fidèles dans le trop fameux

<sup>14</sup> Jean VERNIER, « Lettre au directeur de la SMEP », Tananarive le 25 avril 1947, Dossier Madagascar 1946-1947, parue partiellement dans le *Jme*, juillet-août 1947, p. 233.

<sup>15</sup> Cette relative communion dans la peine des missions catholiques et protestantes mérite d'être relevée. Dans les huit articles consacrés aux événements à Madagascar que nous avons recensés dans la revue *Les Missions catholiques* en 1947 et 1948, aucune attaque n'est dirigée contre les missions protestantes. Notons que si aucun missionnaire protestant ne perdra la vie au cours de la révolte un seul missionnaire catholique, le père Patrice Garvey (s.j.) de Fianarantsoa, a été assassiné le 30 mars 1947 par des « mutins malgaches », selon l'Agence Fides. Cf. *Les Missions catholiques*, n° 3416, 1<sup>er</sup> juillet-1<sup>er</sup> août 1947, p. 116.

MDRM. Le député Rabemananjara est un ancien séminariste. Cependant nos effectifs, proportionnés à la nombreuse population protestante sont plus voyants, et il est hors de doute qu'une offensive de grand style contre les missions protestantes est amorcée. Cela nous oblige à veiller. Cette grave crise va nous donner l'occasion de remettre de l'ordre dans nos Églises, et va nous obliger à poser à nouveau pour chaque chrétien le vrai fondement de la foi, débarrassé des traditions et de la culture propre à chaque peuple<sup>16</sup>. »

*Réaction conjointe de la Société des Missions  
et de la Fédération protestante de France*

Lors de sa séance du 9 juillet 1947, le Comité directeur de la SMEP décide qu'une délégation plus restreinte que celle qui était initialement prévue pour le cinquantenaire de l'arrivée des missionnaires français à Madagascar se rendra dans le pays du 15 juillet au 15 septembre<sup>17</sup>. Elle sera composée du pasteur Marc Boegner, président de la SMEP et de la Fédération protestante de France (FPF), et de son épouse, et du pasteur André Roux, sous-directeur de la SMEP et responsable de la formation des missionnaires. Roux qui a une bonne plume fournira régulièrement un article pour *Le Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, hebdomadaire réformé indépendant<sup>18</sup>. La pointe du propos de Roux est que la révolte a pu avoir lieu parce que l'évangélisation en profondeur des populations n'a pas atteint ses objectifs, que la mission elle-même a failli à éradiquer le paganisme qui renaît sous une forme politico-religieuse nouvelle : le nationalisme.

« Tous [les Malgaches], écrit-il dans l'article du 28 août, n'ont sans doute pas compris au début où les menaient les dirigeants du MDRM, mais il est trop évident que, pour certains des membres de nos Églises, comme de ceux du dehors, le "racisme" malgache a été un poison redoutable. Nous avons trop vu en Europe les dégâts du racisme pour ne pas le condamner, où qu'il se manifeste, mais nous devons en même temps chercher à éclairer ceux qui ont été ainsi égarés. Le Christ seul peut être leur lumière et leur paix. »

16. Raymond DELORD, « Lettre à sa famille », Ambositra le 5 mai 1947, Dossier Madagascar 1946-1947.

17. Séance du Comité directeur de la SMEP du 9 juillet 1947, Registre des PV n° 53. « Une délégation du Comité des Missions à Madagascar », *Le Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, jeudi 17 juillet 1947.

18. André ROUX, « Courrier de Madagascar », *Le Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle* des 31 juillet, 21 et 28 août, 4, 11 et 18 septembre 1947.

Dans l'article du 11 septembre il insiste encore en tirant une leçon de l'histoire de Madagascar où les traditions ancestrales des Merina dominantes seraient entrées dans l'Église :

« Qu'à ces éléments viennent s'ajouter une théologie "humaniste" et des aspirations nationalistes qui tendent à mettre la patrie et le "Dieu" des ancêtres à la place de l'Église universelle et du Dieu de Jésus-Christ, et les Églises courent de grands dangers, comme nous le voyons aujourd'hui. »

Bien que partagé par les missionnaires, ce point de vue ne constitue cependant pas encore la position officielle du protestantisme français sur les événements de 1947. Elle viendra du pasteur Marc Boegner dans deux interviews, l'une au Journal *Réforme*, hebdomadaire plus politisé que le *Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, le 27 septembre 1947, soit quelques jours après le retour en France de la délégation et une séance exceptionnelle du Comité directeur de la SMEP, l'autre au *Figaro*, le 22 octobre<sup>19</sup>. Boegner commence ses interviews en assurant le lectorat des deux journaux que le rétablissement de l'ordre est assuré mais que le problème politique et le problème moral sont loin d'être réglés. Dans *Réforme*, il ne se dit pas qualifié pour examiner le premier, mais, dans le *Figaro*, il s'exprimera plus clairement sur ce terrain. Avant d'y venir, Boegner souligne dans *Réforme* que, sur le plan moral, selon la parole du missionnaire Gustave Mondain, personnalité d'une grande autorité à Madagascar et retiré dans le pays, ce qui s'est passé est un « véritable effondrement ». Le complot visait rien de moins que d'assassiner tous les Européens, administrateurs, colons, missionnaires, sans parler des Malgaches de nationalité française. Même si l'entreprise a en grande partie échoué, la confiance entre Étrangers et Malgaches est brisée et il faudra beaucoup de temps pour rétablir un climat favorable. Quant aux remèdes à apporter, Boegner fait part de son grand trouble car il a constaté qu'administrateurs et colons se rejettent réciproquement la responsabilité des événements : « J'avoue avoir éprouvé une étrange stupeur en rencontrant des *Blancs* qui m'ont paru revenir d'un autre monde » (*Le Figaro*), ces derniers « donnant souvent l'impression d'ignorer qu'un monde nouveau est né dans les souffrances et les détresses de la dernière guerre » (*Réforme*). Boegner entre alors sur le terrain politique et se livre à un impitoyable

19. « Le pasteur BOEGNER revient de Madagascar », *Réforme*, 27 septembre 1947. Marc BOEGNER « L'ordre à Madagascar », *Le Figaro*, n° 966, 22 octobre 1947. Un large extrait de cette interview a paru dans la revue *Foi et Vie*, novembre 1947, p. 737-739. Séance exceptionnelle du Comité directeur de la SMEP du 2 octobre 1947, Registre de PV n° 57. Ce point de vue sera répété le 2 novembre lors d'une conférence au temple de l'Oratoire du Louvre sur le thème : « Les responsabilités et les devoirs du protestantisme à Madagascar », cf. « Conférence du pasteur Marc Boegner sur Madagascar », *Réforme*, 13 novembre 1947.

réquisitoire contre « les erreurs funestes de l'Administration » (*Réforme*) pendant et juste après la seconde guerre mondiale : du recul des troupes françaises devant les Britanniques, en passant par le maintien du travail forcé malgré la charte de San Francisco et le préambule de la Constitution française, Boegner estime qu'un

« sens inné de la justice a été froissé chez les Malgaches. L'Office du riz a exaspéré le mécontentement de la masse, et l'interdiction du travail forcé n'a pas effacé l'amertume ressentie. Le retour de France ou d'Afrique du Nord des tirailleurs malgaches démobilisés, aigris par l'existence ballotée, souvent misérable, qu'en dépit de toute promesse de rapatriement rapide, ils avaient menée plus de cinq ans en France, a été un autre facteur de troubles. Nombreux étaient ceux qui avaient vu de près le maquis et rapportaient des armes » (*Réforme*).

C'est tout cela qui a nourri « les espérances les plus folles », selon lui, des candidats aux élections législatives successives du MDRM encouragés par « le grand souffle d'indépendance venu d'Indonésie et du monde arabe » (*Réforme*). Boegner conclut ce point en espérant que le procès des leaders de l'insurrection qui s'ouvre projettera une lumière complète sur les raisons assez obscures du complot et surtout permettra que les Malgaches n'aient aucun doute sur « la volonté de la France de tenir les engagements qu'elle a pris devant le monde entier ». Boegner ne précise pas lesquels dans *Réforme*, mais, dans *Le Figaro*, il cite la Charte des Nations Unies de San Francisco que « d'aucuns murmurent, je le sais, lance-t-il, qu'elle n'est, après tout, qu'un chiffon de papier comme tant d'autres ». Et il conclut : « S'étonnera-t-on qu'il m'ait apparu indispensable de déclarer que la grande majorité des Français ne sont pas d'humeur à voir la France renier sa signature, que ce soit à Madagascar ou ailleurs ? »

Interrogé par *Réforme* sur une prétendue responsabilité des Missions protestantes dans la rébellion, Boegner estime qu'il s'agit d'« une pure invention en vérité » mais qu'il a voulu en avoir le cœur net. Il a reçu, écrit-il, « les assurances les plus péremptoires [...] quant au loyalisme des missionnaires protestants étrangers », supposant qu'il n'est pas nécessaire de parler des missionnaires protestants français... Il ne nie pas que des catéchistes et des pasteurs relevant de plusieurs missions protestantes auraient fait partie du MDRM et participé à des réunions secrètes<sup>20</sup>. S'ils sont coupables, Boegner pense que la justice les punira, mais il rappelle,

20. La délégation venue de France a été reçue par la conférence de la MPF tenue à Tananarive du 21 au 31 août 1947. À cette occasion fut rappelé que le synode de l'Église malgache de 1946 avait invité les pasteurs à s'abstenir de toute activité dans un parti politique. Cf. Jean RENNES, « Rapport de la Mission de Madagascar pour l'année 1947 », *JME*, mars-avril 1948, qui écrit que « Fidèles et pasteurs avaient assez mal compris et accueilli le mandement synodal », p. 117.

d'une part, que, jusqu'aux lendemains des massacres, le MDRM était légal et, d'autre part, que l'un des leaders du mouvement est un ancien séminariste. Personne ne songe néanmoins à rendre les Missions catholiques responsables. Il va sans dire cependant, selon lui, que les Français de Madagascar n'ont jamais accepté que la majorité des Malgaches chrétiens soit protestante, ce qui a ravivé une campagne anti-protestante qui, pas plus qu'au temps du général Gallieni n'a, selon Boegner, des chances de réussir.

Quant au problème qu'il juge « le plus complexe et le plus délicat » de la constitution d'une Église protestante unie, Boegner estime que tel est bien le but à atteindre. Mais « les Malgaches demandent davantage, écrit-il ; ils veulent une Église protestante malgache, dont les missionnaires ne soient plus, pour un temps plus ou moins long, que les conseillers ecclésiastiques et scolaires ». Boegner estime ce désir légitime, mais pose deux conditions à sa satisfaction qui le ramènent à la question politique : la première est qu'en matière ecclésiastique comme en matière d'indépendance administrative et politique les Malgaches « respectent les lois élémentaires de la vie et ne cèdent pas à la tentation de brûler les étapes ». La seconde, devenue un leitmotiv, est que « les Malgaches ne mélangent pas des aspirations nationales, voire nationalistes, à une légitime "ambition spirituelle" ». « Chez certains d'entre eux, ajoute Boegner, une tendance à voir dans le christianisme l'accomplissement d'un sentiment religieux ancestral est aisément discernable. Et si l'on veut qu'il y ait un jour, comme il se doit, une véritable Église de Jésus-Christ à Madagascar, il convient d'aider les chrétiens malgaches d'aujourd'hui à éviter le risque redoutable d'une Église qui soit un moyen pour le peuple d'atteindre à ses fins nationales. »

Une dernière question de *Réforme* lui suggère nettement qu'« une infiltration païenne serait semblable à celle dont les Églises européennes ont tant souffert », et Boegner de confirmer, à la suite de Roux, que telle est bien sa crainte : à savoir que devant « les retours agressifs du vieux paganisme malgache qui a prouvé à l'occasion de la rébellion qu'il possède encore une force singulière [...] les communautés chrétiennes ne soient pas toujours en état de tenir bon ». Les Églises doivent donc renforcer leur organisation ecclésiastique et entreprendre un labeur théologique qui les mette en mesure, en face de toutes les tentations païennes de confesser leur foi.

Tels seront ses derniers mots à *Réforme* repris dans *Le Figaro* sous forme d'une confiance renouvelée en la capacité des missionnaires « de donner aux peuples de Madagascar, en les conduisant à la source de la foi chrétienne, l'éducation morale qui, seule, fera de l'instruction dont ils ont soif un moyen efficace de les préparer pour le jour où ils assumeront la responsabilité de leur destin ».



Les événements de Madagascar et l'opinion en France.  
On notera les *Cahiers de la Réconciliation*, *Christianisme social*, *Esprit*...  
© Collection Jacques Tronchon.

### *Le point de vue des chrétiens sociaux et pacifistes de France*

Hormis le mouvement missionnaire et la Fédération protestante de France, deux autres mouvements protestants, le Mouvement international de la réconciliation (MIR) et le Mouvement du christianisme social (MCS) se sont exprimés sur la question malgache dans le numéro de mai juin 1947 des *Cahiers de la réconciliation* et de celui d'octobre-novembre 1947 de la revue *Christianisme social*. Plus politisés que le mouvement missionnaire, ces deux mouvements développent dès l'Après-Guerre des thèses anticolonialistes. D'entrée de jeu, dans son article « Madagascar et nous », Henri Roser, secrétaire général du MIR, estime que l'information sur les événements dont disposent les Français « est soumise aux passions, sinon aux partis-pris et aux propagandes ». Bien informé, il énumère les nombreuses questions qui heurtent sa conscience au vu de la manière arbitraire dont le prétendu complot a été monté, du caractère expéditif de la répression, de l'atmosphère indigne des débats parlementaires. Puis il reprend l'histoire des rapports entre la France et Madagascar et conclut :

« On saisit là sur le vif l'exercice du "droit du plus fort" qui caractérise la grande période de conquête coloniale. Y a-t-il des hommes parmi ceux-là mêmes que la violation

du droit pur ne tourmente pas outre mesure, pour croire que les temps n'aient pas changé et ne point voir que la sagesse la plus élémentaire conseille aujourd'hui de reconnaître les services rendus par la voie de la justice et, si l'on veut, de la générosité, seules capables, en rendant l'indépendance, de maintenir Madagascar dans l'Union Française <sup>21</sup> ? »

Quant à Jacques Martin, secrétaire général du MCS, il écrit dans son article « Madagascar, terre de souffrance et d'espoir » :

« Nous étions habitués aux clichés coutumiers, nous reposant sur les dires de nos missionnaires sur le christianisme civilisateur [...]. Brusquement la révolte sanglante déchire le voile épais de nos ignorances. Notre pratique de la colonisation s'effondre. L'ère de la colonisation est bien close <sup>22</sup>. »

Martin se livre alors à une déconstruction systématique du rôle civilisateur de la colonisation en montrant que les injustices étant nombreuses à Madagascar, la révolte était prévisible car

« à quelques exceptions près, règne une ignorance totale de la mentalité indigène. Peu ou point d'administrateurs connaissent la langue du pays. Trop d'administration subalterne, et l'indigène évolué est écarté des fonctions de responsables. Nos méthodes politiques sont donc en cause <sup>23</sup>. »

Martin dénonce la torture systématique pendant les interrogatoires, révélée par l'avocat sénégalais des insurgés, Lamin Gueye, et met en cause la thèse officielle de l'accusation des leaders du MDRM, reprenant celle des accusés d'avoir été débordés par des éléments plus radicaux qu'eux. Concernant le rôle de l'Église et des missions et l'explosion du paganisme dans la révolte, Martin cite la lettre d'un Malgache resté anonyme qui considère que Marc Boegner avait été « le premier Français capable de dire ce qu'est la mission de la France. C'est aussi le premier qui osa dire des vérités dures et franches en face des Français et des Malgaches. Il a montré le vrai visage de la France ». Mais si, selon Martin,

« cette guerre a pris l'allure d'une guerre sainte, peut-être faut-il expliquer ainsi la destruction des temples représentant la civilisation européenne. Mais il ne faut pas que

21. Henri ROSER, « Madagascar et nous », *Cahiers de la réconciliation*, mai-juin 1947, cité par *Foi et Vie*, novembre 1947, p. 632. Après avoir écrit au ministre des Armées en 1923, qu'ils ne voulaient plus porter les armes, Henri Roser qui était alors élève missionnaire, se vit refuser par la SMEP de poursuivre dans cette voie.

22. Jacques MARTIN, « Madagascar. Terre de souffrances et d'espoirs », *Christianisme social*, octobre-novembre 1947, n° 9-10, p. 682 ; article suivi de *Lettres de Madagascar*, p. 691-696 et de l'allocution du pasteur Ravelojaona à la réception de la délégation française. Comme Roser, Martin avait aussi été objecteur de conscience dans les années 1930.

23. *Ibidem*, p. 685-686.

ces manifestations de sorcellerie nous fassent oublier que le mouvement d'indépendance comprend des intellectuels et des civilisés. Il y a un mouvement de renaissance malgache profond et sérieux<sup>24</sup>. »

À la question d'un autre Malgache qui s'étonne que bon nombre de « Français compréhensifs » « malgré cela ne peuvent rien changer des injustices coloniales », il répond :

« Il faudrait que nous cessions de considérer le problème colonial comme un des à côtés du problème français. Ou alors les événements, où il faut voir l'action de Dieu, se chargeront de nous les imposer [...]. Il dépend de nous que le problème malgache soit bien ou mal posé. Les "droits de conquête" sont du passé. Il ne faut pas que l'Union Française soit le dernier recours de notre impérialisme qui se déguise. C'est ainsi qu'elle apparaît à bien des peuples de couleur. C'est pourquoi ils demeurent sceptiques et méfiants, et répondent à notre nationalisme par leur jeune nationalisme. Nous n'avons nul droit de leur en faire reproche si nous ne savons pas nous dégager de nos particularismes et de nos intérêts<sup>25</sup>. »

### *Le point de vue d'un administrateur militaire protestant français*

La revue de culture théologique protestante *Foi et Vie* et *Réforme* ont pris le parti de donner la parole à un laïc protestant français haut-placé dans les affaires de la France à Madagascar, Jean Brice de Bary, directeur du cabinet militaire de Pierre de Chevigné, nommé Haut-commissaire en 1948. Dans ses articles signés Jean Brice, il tente d'établir les responsabilités des divers acteurs des événements de 1947, les Missions européennes et les Églises malgaches, le gouvernement français et les colons, les nationalistes malgaches. Concernant ces derniers, il estime que « La France avait fait de ces hommes ce qu'ils sont » et qu'ils étaient sur le point d'atteindre le but qu'ils s'étaient donné : l'indépendance de leur pays. Alors pourquoi se sont-ils transformés en rebelles ? Parce que, selon Brice, le vrai problème de Madagascar est « l'absence de gouvernement de la France depuis Gallieni et Lyautey jusqu'à ce jour », qui s'est traduit par un « déséquilibre entre le degré d'évolution politique atteint par une élite et l'équipement de l'île »<sup>26</sup>. Cette situation privilégiée des élites, les Malgaches le doivent aux Missions tant catholiques que protestantes, tant françaises qu'« étrangères », même si Brice, bon connaisseur de

24. *Ibidem*, p. 687.

25. *Ibidem*, p. 690.

26. Jean BRICE, « Madagascar – La question coloniale. Responsabilités françaises », *Réforme*, n° 188, 22 octobre 1948.



Lors du « Procès des parlementaires » à Tananarive en 1848, Joseph Ravoahangy, membre fondateur du MDRM et député à l'Assemblée française. Il avait été arrêté le 12 avril 1947. Condamné à mort le 4 octobre 1948, sa peine est commuée en détention à perpétuité en juillet 1949.

Collection Jacques Tronchon.

l'histoire et du terrain malgache, est en mesure de préciser la place spécifique de chacune d'elle dans l'interdépendance entre missions et pouvoirs politiques. Sa conclusion, qui se veut à distance des positions officielles de la FPF et des critiques des chrétiens sociaux et pacifistes, est un appel à la clairvoyance prophétique de l'Église qu'il voit comme « un interlocuteur utile, même dans notre État moderne effacé derrière des féodalités ou dilué dans une administration ». Pour ce faire

« je ne demande pas à l'Église de féliciter l'État pour n'avoir fait que son devoir en l'occurrence, écrit-il. Mais je la supplie aussi de ne pas se limiter à des remontrances. Qu'elle ne se contente pas d'élever autour de ceux qui ont la charge du gouvernement Outre-mer des barrières, mais qu'elle leur rappelle toujours le but, qu'elle leur indique la voie<sup>27</sup>. »

27. Jean BRICE, « Responsabilité du protestantisme français à Madagascar », *Foi et Vie*, n° 4, 1948, p. 557-558.

### **Conclusion... épilogue d'un procès qui divise aussi les protestants français**

---

Comme on pouvait s'y attendre l'opinion protestante française sur l'insurrection malgache de 1947 n'est pas homogène, reflétant les idéaux politiques et religieux différents mais également des positionnements institutionnels guère compatibles : il est évident que la SMEP venue à Madagascar au moment de sa prise de possession par la France, avec le désir de soutenir des Églises protestantes du pays et les conduire à leur autonomie ne pouvait pas tenir le même discours que le gouvernement colonial français, ni le même que celui des mouvements associatifs tels que christianisme social ou le pacifisme, ou, comme on va le voir encore à propos du procès dit « des parlementaires malgaches », que celui de la Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants (FFACE).

*Réforme* consacra à ce procès (32 accusés dont 5 parlementaires) plusieurs articles dont le verdict, rendu par la Cour criminelle de Madagascar, tombait le 4 octobre 1948. Albert Finet, le directeur en donne un compte rendu dans l'édition du 9 octobre 1948, sous le titre « Le procès malgache est-il une affaire Dreyfus? ». Selon lui, ce procès aura été marqué par des dénis de justice depuis l'instruction de 1947. Après une énumération froide de ces faits, Finet croit encore pouvoir saluer la haute conscience de Maître Laget, président de la Cour criminelle de Tananarive, qui a refait l'instruction. Finet espère cependant ne pas s'être trompé en assurant son lectorat de l'impartialité et la sérénité de la Cour<sup>28</sup>.

Cet article suscite une réaction du pasteur André Dumas alors secrétaire général de la FFACE :

« Rien à dire, écrit-il dans *Le Semeur*, sur la volonté d'objectivité [de cet article], mais justement dans une situation où existe tant d'obscurité, je crains que cette objectivité ne soit un trompe l'œil et que soit manqué le problème humain qui est derrière<sup>29</sup>. »

Après avoir à son tour refait le procès et dénoncé les éléments à charge exclusive des dirigeants du MDRM et qui disculpent tant les éléments extrémistes que le gouvernement français, Dumas reproche à *Réforme* de ne pas donner la parole à des Malgaches et de taire les « divisions indéniables » des protestants sur le sujet. Aussi retrouve-t-on sa signature aux côtés de celles de plusieurs personnalités protestantes du christianisme social comme Élie Gounelle, André Philip, Raoul

28. Albert FINET, « Le procès malgache est-il une affaire Dreyfus? », *Réforme*, n° 186, 9 octobre 1948.

29. André DUMAS, « Lettre sur le procès de Tananarive », *Le Semeur*, 1948, p. 666-667.

Crespin, Maurice Voge, et du mouvement pacifiste international de la réconciliation comme Henri Roser et Daniel Parker ou indépendantes comme Jacques Ellul et Paul Ricoeur, pour demander que

« Dans l'intérêt de la justice et de l'avenir de l'Union française [...] le procès des parlementaires malgaches soit repris dans la métropole, en attendant sursis à l'exécution de la sentence de mort prononcée contre certains d'entre eux<sup>30</sup>. »

En fait le procès ne sera ni repris ni transféré en métropole, un troisième recours en cassation ayant été rejeté le 7 juillet 1949. Restait alors le droit de grâce du président de la république et une hypothétique révision du procès. Reprenant le sujet, pour tenter de conjurer à la fois « la commune désaffection des Français – notamment des protestants – vis-à-vis d'actes, fussent-ils des crimes commis aux antipodes » et « le tintamarre mené autour de l'affaire de Madagascar [qui] en a défiguré le visage », Albert Finet écrit le 16 juillet 1949 dans *Réforme* qu'« il faut parler de tout cela avec sérieux car six vies humaines sont en jeu »<sup>31</sup>.

Le recours en grâce des six condamnés à mort fut admis par le président de la république le 15 juillet 1949 et leur peine commuée en réclusion à perpétuité, sentence elle-même amnistiée par la loi du 27 mars 1956. Cet épilogue, qui fait figure de non-lieu, ne laisse-t-il pas entendre que les responsables du MDRM n'ont finalement pas été tenus pour responsables de l'insurrection elle-même et de ses conséquences dramatiques ? Hypothèse qui permettrait d'ailleurs d'expliquer pourquoi, contrairement à d'autres faits analogues dans d'autres régions du monde, ceux de Madagascar n'ont jamais été revendiqués par le MDRM lui-même.

**Jean-François Zorn**

Institut Protestant de Théologie

Faculté de Montpellier

30 Jacques MARTIN, « L'affaire malgache et notre responsabilité protestante », *Le Christianisme au XX<sup>e</sup> siècle*, 2 décembre 1948.

31. Albert FINET, « Le procès de Tananarive. L'avenir de Madagascar – Perspectives », *Réforme*, n° 226, 16 juillet 1949.